

REFONTE DE LA STRATÉGIE ANTITERRORISTE MONDIALE
LE PLAIDOYER DE L'ALGÉRIE À L'ONU

Page 2

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE

**UN PARTENARIAT
PROMETTEUR**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5144 | Dimanche 17 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-

DÉRAPAGE D'UN MINI BUS

**13 BLESSÉS
À ALGER**

Page 16

LOI DE FINANCES 2025

LE QUITUS DES SÉNATEURS

Page 3



● **INCONSTITUTIONNALITÉ DE QUATRE
AMENDEMENTS DU PLF 2025
SALAH GOUDJIL SAISIT LA
COUR CONSTITUTIONNELLE**

Page 3

STATUT PARTICULIER DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES
**VERS DES MESURES
AVANTAGEUSES POUR
LES PRATICIENS**

Page 4



TEBESSA

**INAUGURATION
D'UNE MINE DE
PHOSPHATE**

Page 4

36^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE Une étape décisive

Des participants à une conférence, tenue jeudi à Alger, ont affirmé que la proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie avait marqué une étape décisive consolidant les efforts constants de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa cause juste, tout en étant considérée comme le «cadre politique» des accords et des reconnaissances successifs de l'Etat de Palestine.

Organisée par Radio Algérie Internationale et de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, la conférence s'est déroulée au Club culturel «Aïssa Messaoudi» au siège de la Radio algérienne, sous le thème «l'Algérie et la Palestine: des décennies de soutien et de fidélité au serment», dans le cadre de la commémoration du 36e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine en Algérie et du 20e anniversaire de la mort du président palestinien Yasser Arafat.

Les participants ont évoqué les dimensions et les implications politiques de la proclamation de l'Etat de Palestine, ainsi que l'importance historique dans le soutien de la lutte du peuple palestinien pour la liberté et l'indépendance, tout en mettant en lumière les responsabilités historiques et juridiques des Nations Unies et de la communauté internationale pour mettre fin aux injustices envers le peuple palestinien et contrecarrer les plans sionistes visant à effacer la cause palestinienne. Ils ont souligné que cette proclamation représentait «une étape décisive consolidant les efforts de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa cause juste, dans un contexte empreint de trahisons, de complots et d'alliances injustes au détriment de la victime». Dans son intervention, le conseiller Bachir Abou Hatab, représentant de l'ambassadeur palestinien à Alger, a salué l'importance de la proclamation de l'Etat de Palestine par le Conseil national palestinien en Algérie, qui «a incarné un système politique et un modèle sur lesquels ont été fondés tous les acquis, notamment la création de l'Autorité palestinienne et la reconnaissance internationale de la Palestine». Cet événement a marqué, selon M. Abou Hatab, le début d'un processus de paix que «l'Algérie a parrainé, défendu et facilité, devenant par la suite le cadre politique des accords et des reconnaissances internationales de l'Etat de Palestine», se félicitant du rôle historique de l'Algérie, et de son engagement constant en faveur de la cause palestinienne. Intervenant par visioconférence depuis la Palestine occupée, l'écrivaine et analyste politique palestinienne, Tamara Haddad, a mis l'accent sur l'importance de cet anniversaire qui a jeté les bases d'une nouvelle étape dans le combat palestinien pour établir un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, saluant le soutien de l'Algérie à tous les niveaux, aux aspirations du peuple palestinien pour la liberté, ainsi que ses efforts au Conseil de sécurité visant à mettre fin aux massacres et à attirer l'attention sur la situation humanitaire en Palestine. Professeur des sciences politiques et des relations internationales à l'Université d'Alger 3, Slimane Aradj, a, quant à lui, évoqué le timing de la proclamation de l'Etat de Palestine, au moment où le monde, alors focalisé sur la fin de la guerre froide, avait en grande partie négligé la question palestinienne. Il a rappelé les principes de l'Algérie et son engagement en faveur de la cause palestinienne, par fidélité aux valeurs établies par la Déclaration du 1er novembre.

REFONTE DE LA STRATÉGIE ANTITERRORISTE MONDIALE

Le plaidoyer de l'Algérie à l'ONU

L'Algérie a appelé, jeudi, lors de la réunion conjointe des Comités du Conseil de sécurité de l'ONU chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération, à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme.

Cette réunion tenue en plénière, a été consacrée aux exposés des présidents des trois principaux comités chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération: le Comité 1267 concernant l'EIL (Daech) et Al-Qaïda, le Comité 1373 contre le terrorisme (CTC) présidé par l'Algérie, et le Comité 1540 sur la non-prolifération. Présidée par le Royaume-Uni, cette réunion revêtait une importance particulière dans un contexte marqué par l'expansion des groupes terroristes en Afrique, la montée des menaces en Afghanistan, et l'utilisation croissante des nouvelles technologies à des fins terroristes.

Les exposés des trois présidents ont dressé un tableau préoccupant de l'évolution des menaces, soulignant l'urgence d'une action internationale plus coordonnée et plus efficace. En sa qualité de Président du Comité 1373 contre le terrorisme (CTC), l'Ambassadeur Amar Bendjama a présenté un bilan approfondi des activités du Comité. Son exposé a mis en lumière les avancées significatives réalisées au cours de l'année écoulée, notamment à travers la conduite de neuf visites d'évaluation dans différents Etats membres.

M. Bendjama a souligné le renforcement substantiel du dialogue avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et l'adoption des principes directeurs sur les menaces liées aux drones.

Il a également mis en avant le développement d'outils d'évaluation plus sophistiqués pour mesurer l'efficacité des mesures antiterroristes.

Dans son intervention à titre national, M. Bendjama a livré une analyse percutante de l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme, puisant dans l'expérience



historique de notre pays. «Nous avons combattu le terrorisme seuls dans les années 1990, une expérience que nous a enseigné que l'approche du Conseil n'est pas viable», a-t-il souligné, avant d'appeler à «une refonte du système actuel de lutte contre le terrorisme».

Concernant spécifiquement la situation en Afrique, l'Ambassadeur Bendjama a lancé un appel pressant aux experts onusiens: «Choisissez d'aller visiter les plus vulnérables, les plus affectés par le terrorisme. Allez vers le Sahel, vers le lac Tchad, et non vers des pays qui n'expérimentent pas le terrorisme».

Et d'ajouter: «En Afrique, jour après jour, nous voyons comment la pauvreté extrême, le désespoir sont exploités pour alimenter l'extrémisme. Nous voyons des institutions faibles sujettes à l'infiltration. Nous voyons le manque d'opportunités devenir un terreau fertile pour la radicalisation».

Face à ce constat alarmant, «l'Algérie a proposé une approche globale articulée autour de l'équilibre entre sécurité et développement», appelant à «un soutien concret aux pays les plus vulnérables».

Pas de promesses, mais des ressources. Pas de conditionnalité, mais de la coopéra-

tion. Et s'il vous plaît, plus de leçons, mais du partenariat dans la lutte contre le terrorisme, a insisté M. Bendjama.

La vision algérienne s'est également traduite par un appel à la consolidation des approches régionales, particulièrement en Afrique, continent qui «n'a pas de temps à perdre» selon le diplomate algérien.

Cette approche régionale, a-t-il dit «doit s'accompagner d'un renforcement des cadres législatifs et des capacités opérationnelles des Etats les plus vulnérables».

Selon M. Bendjama, «cette double intervention de l'Algérie illustre son engagement constant dans la lutte contre le terrorisme et sa volonté de contribuer à l'émergence d'une approche plus efficace et plus équitable. Fort de son expérience nationale, le pays a réaffirmé sa disponibilité à partager son expertise avec tous les partenaires partageant sa vision d'un monde libéré du terrorisme».

L'Algérie continuera d'œuvrer, tant à la présidence du CTC qu'en tant que membre du Conseil de sécurité, pour une lutte antiterroriste plus efficace et mieux coordonnée, fidèle à sa conviction que «l'avenir n'est pas quelque chose qui nous arrive, mais quelque chose que nous pouvons façonner ensemble», a-t-il conclu.

INAUGURATION DE L'AMBASSADE DU NICARAGUA EN ALGÉRIE

Attaf préside la cérémonie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a présidé, jeudi à Alger, en compagnie de l'ambassadeur de la République du Nicaragua en Algérie, M. Carlos Eduardo Diaz Moreira, la cérémonie d'inauguration de l'ambassade du Nicaragua en Algérie.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'inauguration de l'ambassade, M. Attaf a affirmé que l'ouverture de l'ambassade du Nicaragua aujourd'hui à Alger intervenait quelques mois seulement après l'ouverture officielle de l'ambassade d'Algérie à Managua, précisant que «cette réalisation diplomatique s'inscrit dans le contexte d'une dynamique très positive marquant les liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Nicaragua». Les deux pays renouvellent, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue Daniel Ortega, «leur engagement à baliser la voie pour consolider les relations bilatérales, ouvrir de nou-

velles perspectives pour le développement de ces relations et asseoir de nouvelles bases pour atteindre des niveaux plus élevés de coopération économique et de coordination politique», a-t-il ajouté. Attaf a, en outre, précisé que l'ouverture de l'ambassade de la République du Nicaragua, pays frère, en Algérie vient célébrer plus de 43 ans de solidarité dans le soutien des causes justes dans le monde et promouvoir la coopération Sud-Sud, y compris entre l'Afrique et l'Amérique latine, pour soutenir les aspirations du Sud au sein du Groupe des 77 + Chine et du Mouvement des non-alignés (MNA), outre un nouvel ordre international fondé sur l'équité, la justice et l'inclusion. «Nous sommes particulièrement fiers de la fidélité de nos deux pays à ces idéaux et principes qui ont façonné leur identité au niveau international, des principes qui ont déclenché nos luttes historiques mémorables, à savoir la lutte de l'Algérie contre le colonialisme et celle du Nicaragua contre la dictature», a-t-il soutenu. De son côté, l'ambassadeur du

Nicaragua en Algérie a rappelé que les relations entre l'Algérie et le Nicaragua sont fondées sur la solidarité dans la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme, ainsi que sur le soutien fort au peuple sahraoui et au vaillant peuple palestinien en proie au génocide commis par l'entité sioniste. Et d'ajouter que «le Nicaragua reconnaît et rejoint les efforts de l'Algérie visant à aboutir à un cessez-le-feu et à œuvrer pour la paix à laquelle nos peuples aspirent, ainsi que pour la reconnaissance pleine et entière de l'Etat palestinien à l'ONU et de la décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique». A ce propos, M. Moreira a souligné que «les peuples du Nicaragua et de l'Algérie, qui partagent la dignité des peuples victorieux ayant vaincu et continueront à combattre toute forme d'oppression, de colonialisme, d'impérialisme et de néofascisme, œuvrent côte à côte, avec la force et le legs de nos héros et martyrs, qui nous ont appris à bâtir la paix et auxquels nous rendons hommage aujourd'hui à travers cette inauguration».

LOI DE FINANCES 2025

Le quitus des sénateurs

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté hier samedi, à l'unanimité, le texte de loi de finances pour l'année 2025.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de membres du gouvernement. A l'issue du vote, le ministre des Finances a affirmé que «cette loi consacre des engagements importants du président de la République, visant à préserver et soutenir la dynamique de développement enregistrée durant les cinq dernières années, notamment en ce qui a trait à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, la diversification de l'économie à travers la promotion de l'investissement, la relance des grands projets structurants, la promotion de la transition énergétique, l'accélération de la transformation numérique des services de l'Etat pour appuyer l'économie du savoir, la maîtrise de la gestion de la dette publique, et la mobilisation de ressources supplémentaires». Cette loi permettra également de



«trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins des citoyens et les mesures à prendre pour assurer la résilience continue de l'économie nationale dans ce contexte mondial marqué par des fluctuations et des déséquilibres économiques», ajoute le ministre. Le ministre a rappelé que ce texte représente la troisième loi de finances élaborée et débattue conformément aux règles et principes stipulés par la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances. Faïd a mis en avant l'intérêt que porte le gouvernement à la prise en charge des observations des membres. De son côté, le président de la Commission des

affaires économiques et financières du Conseil, Miloud Hanafi, a estimé que ce vote «n'est pas une procédure routinière mais un message qui porte en soi l'esprit Novembriste qui a inspiré notre vaillant peuple dès le déclenchement de notre glorieuse Révolution». Et d'ajouter que le budget prévu par le texte de loi, le plus important depuis l'indépendance, constitue «un grand pas vers la consécration de notre souveraineté économique fermement attachée à la préservation du caractère social de l'Etat, en réponse aux aspirations du citoyen qui demeure au cœur des priorités du président de la République».

INCONSTITUTIONNALITÉ DE QUATRE AMENDEMENTS DU PLF 2025

Salah Goudjil saisit la Cour constitutionnelle

A l'issue de l'adoption du projet de loi de Finances pour 2025 par les membres de la chambre haute du Parlement, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a décidé de saisir la Cour constitutionnelle concernant l'inconstitutionnalité de quatre amendements adoptés par l'Assemblée populaire nationale. « Conformément aux

dispositions de la Constitution, notamment ses articles 192 et 193, et immédiatement après que le Conseil de la nation a adopté, ce samedi 16 novembre 2024, le texte de la loi portant loi de Finances 2025, Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a saisi la Cour Constitutionnelle concernant quatre

amendements introduits par l'Assemblée nationale populaire qui affectaient et/ou prévus les articles 23, 29, 33 et 55 de l'article 147 de la Constitution » indique un communiqué du Conseil de la nation. L'affaire concerne les articles 22 bis, 29, 33 et 55 amendés relatifs aux procédures fiscales.

LA DETTE PUBLIQUE EN ALGÉRIE

Un niveau inférieur à celui des pays arabes et méditerranéens

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, vendredi, que la dette publique en Algérie affiche un niveau inférieur à l'indice de référence des marchés émergents ainsi qu'à celui enregistré dans la plupart des pays arabes et méditerranéens, ce qui offre au Trésor public une marge pour mobiliser davantage de ressources à travers le marché des valeurs du Trésor. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux réponses aux questions des membres du conseil concernant le texte de loi de finances 2025, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, en présence des plusieurs membres du gouvernement, M. Faïd a précisé que la dette publique en Algérie représente moins de 50% du PIB (Produit intérieur brut), un ratio inférieur à celui observé dans plusieurs pays arabes et méditerranéens. Selon le ministre, le stock de la dette publique devrait atteindre 16.879 milliard de DA d'ici fin 2024, soit 49,61% du PIB. Ce niveau, composé de 99% de dette intérieure, "reste inférieur à l'indice de référence des marchés émergents situé entre 60% et 70%".

Ce niveau «faible» de la dette, offre au Trésor «une marge pour mobiliser des ressources supplémentaires à travers le marché des valeurs du Trésor, destinées à couvrir le déficit budgétaire de 2025», ajoute le ministre. Comparée à certains pays arabes et méditerranéens, l'Algérie «affiche un niveau de dette publique relativement inférieur, bien en deçà des pays de la région, comme la Grèce, l'Italie, la

France et l'Espagne (+110 % du PIB)», a-t-il relevé. En réponse aux préoccupations concernant le financement du déficit du Trésor pour 2025, M. Faïd a indiqué qu'il s'appuierait principalement sur les ressources disponibles du Fonds de régulation des recettes (FRR) (estimées à 500 milliard de DA d'excédent d'ici fin 2024), les surplus des recettes fiscales sur les hydrocarbures de l'année prochaine ainsi que la dette publique, essentiellement intérieure.

Sur le plan social, en vue de continuer à subventionner les produits alimentaires de large consommation et d'atténuer l'impact de leur hausse sur les marchés mondiaux pour le citoyen algérien, des ressources financières supplémentaires ont été mobilisées. Les subventions destinées aux produits de large consommation ont atteint environ 600 milliard de DA dans le cadre du texte de loi, selon M. Faïd qui a rappelé à cette occasion les mesures prévues à cet égard.

Sur l'expansion du marché financier en Algérie, le ministre a qualifié de «succès retentissant» l'introduction en bourse de la banque Crédit populaire d'Algérie (CPA), qui a attiré plus de 112 milliards de DA, considérant cette opération «d'historique», car «elle constitue un tournant pour la scène financière algérienne, l'une des plus importantes en Afrique». Pour ce qui est du financement des investissements, M. Faïd a rappelé que les crédits alloués par le Trésor public à divers organismes publics totalisent environ 5.969

milliards de DA, couvrant 267 projets répartis sur 11 secteurs économiques. En matière de développement local, le ministre a précisé que 1.433 milliards de DA ont été alloués pour 2025, destinés à 10 portefeuilles afin d'améliorer directement les conditions de vie des citoyens.

En matière des dotations financières affectées pour les wilayas, au titre du texte de loi, les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux recevront 60% de ces crédits.

A titre d'exemple, le ministre a cité certains projets locaux inclus dans le budget 2025, tels que la construction d'un hôpital de 60 lits à Tin Zaouatine qui a bénéficié cette année d'une réévaluation de 418,43 millions de DA, ainsi que le projet du dédoublement de la RN1 reliant les wilayas d'El Meniaâ et Ghardaïa, dont l'étude est en cours de finalisation, étant donné que 10 km de cette route ont été pris en charge dans le cadre de la loi de finances 2024, le reste sera effectué progressivement à travers les programmes futurs. S'agissant de la zone franche commerciale à Tindouf, le ministre a indiqué qu'après la promulgation du décret exécutif portant création de cette zone, en mai dernier, une décision ministérielle d'affectation a été prise en août au profit du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et transmise à la direction du commerce de la wilaya de Tindouf.

Le ministre des Finances a évoqué également les progrès dans la numérisation et la modernisation des différents services du secteur financier.

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE:

Un partenariat prometteur

La Chambre des Lords britannique a abrité, jeudi à Londres, une rencontre dédiée aux relations algéro-britanniques, rassemblant des personnalités politiques et des représentants de Groupes économiques et des milieux d'affaires pour débattre la mise en connexion et la promotion des liens d'affaires entre les opérateurs des deux pays.

Les dirigeants du Conseil d'Affaires algéro-britannique (ABBC) -initiateurs de cette rencontre devenue une tradition annuelle- qui capitalisent de plus de 15 ans d'expérience dans la mise en connexion et la promotion des liens d'affaires entre les deux pays, ont affirmé que «l'Algérie a pris son envol et se développe», soutenant que «le Royaume-Uni devrait l'accompagner».

La Baronne Symons, ancienne ministre d'Etat au Commerce, ancienne ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, en charge de la région Mena et présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique, a souligné que l'économie de l'Algérie se modernise et se diversifie, le climat des affaires est propice et le nouveau code des investissements offre de nombreux stimulants fiscaux, affirmant que «le temps est, donc, à la revitalisation des relations bilatérales».

D'autant plus, a assuré l'Ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, M. Nourredine Yazid, le pays jouit de la stabilité politique et offre à l'exploration et au développement de nombreux domaines d'investissement comme les startups, l'Intelligence artificielle et, plus prometteur encore, le secteur de l'agriculture.

Et d'ajouter: La réélection du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et sa détermination à libérer l'Algérie de la dépendance aux hydrocarbures constituent des facteurs adjuvants devant encourager les hommes d'affaires britanniques à aller fructifier davantage leur capitaux dans le pays le plus attractif de la région.

Ainsi, M. Yazid s'est réjoui de «la qualité des relations bilatérales», exprimant sa conviction que la prochaine session du dialogue stratégique constituera «une nouvelle occasion pour explorer de nouveaux secteurs de coopération».

Pour sa part, la présidente de l'ABBC, Mme Olga Maitland qui a effectué d'innombrables voyages en Algérie, a indiqué que l'Algérie, «plus qu'attractif, elle est en mouvement, est créative et innovante et dispose d'un secteur privé très énergétique».

Le Commissaire au Commerce britannique pour l'Afrique, M. John Humphrey, a saisi l'opportunité pour rassurer les investisseurs potentiels qu'il les accompagnera, conformément à sa mission, tout au long du processus.

De son côté, le patron du Fonds d'investissement «Tell Group», Yacine Bouhara, a affirmé que de nombreux produits algériens ont leurs places sur le marché britannique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU
TOURISME SAHARIEN À EL OUEDCoup d'envoi
de la 6^e édition

Le coup d'envoi de la 6^e édition du Festival international du tourisme saharien (FITS) a été donné, jeudi à la wilaya d'El Oued, en présence de plus de 400 participants représentant les différents acteurs et partenaires algériens et étrangers. La cérémonie du lancement de ce Festival a été présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, en présence de cadres et de représentants de différents secteurs concernés et des autorités publiques. Cette 6^e édition, qui s'étalera jusqu'au 17 novembre, verra la participation de plusieurs acteurs et partenaires d'offices locaux du Tourisme, de propriétaires d'hôtels et d'agences de voyages, et d'artisans, outre des pays arabes et africains, entre autres, la Tunisie, la Mauritanie, la Libye, le Niger, le Mali et le Sahara occidental. Le programme de ce Festival, organisé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, prévoit des rencontres scientifiques et intellectuelles, des activités folkloriques, des jeux de divertissements et sportifs, des sorties touristiques, ainsi que des expositions de produits artisanaux. Lors de cet événement touristique, des accords de partenariats et de coopération entre les acteurs et les professionnels dans le domaine du tourisme, d'Algérie et de pays frères participant au Festival, seront signés, outre l'échange d'expériences dans le domaine de la promotion du tourisme saharien lui permettant de contribuer au développement économique durable dans ces régions du Sud.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATIONOuverture à Alger
du Salon de Huawei

Le Salon de l'Emploi de Huawei « ICT Job Fair 2024 », a ouvert ses portes, samedi au Palais des expositions (Safex) à Alger, avec l'ambition principale de promouvoir les opportunités d'embauche des jeunes algériens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Coïncidant avec le dernier jour du Salon international du livre d'Alger (SILA) qui se tient au même lieu, cette manifestation se veut être « un incubateur de recrutement » et réunit quelques 1.500 étudiants issus des Huawei ICT Académies à travers le pays, précisent les organisateurs. A cet effet, une centaine d'entreprises nationales et multinationales se proposent d'offrir des stages ou des emplois aux diplômés dans des secteurs techniques, tels que l'ingénierie des réseaux de systèmes, l'administration des infrastructures de télécommunications, la gestion des opérations réseaux, etc. Outre Huawei Algérie, ce Salon est organisé avec la collaboration du Conseil de Renouveau économique algérien (CREA), l'accélérateur de Start-ups « Algeria Venture », l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et « Khotwa Tour ». Dans son allocution d'ouverture, le vice-président de Huawei Algérie, Harry White, a fait part de l'engagement de son entreprise à « accompagner l'Algérie nouvelle dans sa stratégie de transformation numérique ». De son côté, le président du CREA, Kamel Moula, a évoqué les efforts engagés par les pouvoirs publics pour encourager l'insertion des jeunes diplômés dans le marché du travail, assurant, dans ce sens, que quelque 20.000 entreprises seront en mesure de créer, à l'avenir, plus de 400.000 emplois et d'embaucher « une main-d'œuvre qualifiée ».

STATUT PARTICULIER DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Vers des mesures avantageuses
pour les praticiens

Les statuts particuliers des médecins généralistes seront publiés bientôt. C'est le ministre de la Santé Abdelhak Saihi qui a pris l'engagement pour permettre aux praticiens généralistes d'obtenir des compensations avantageuses dans leur carrière professionnelle.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La publication de ces statuts est rendue imminente après la montée récente de deux syndicats en l'occurrence le syndicat national des praticiens de la santé publique et le syndicat national des médecins généralistes de la santé publique. Ces derniers ont clairement revendiqué la mise en avant d'une politique qui aiderait à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des praticiens. Parmi ces revendications, il y a celle « revoir la durée du service civil et le supprimer » en instaurant à sa place « des compensations et primes afin d'encourager les médecins à exercer au Sud ». C'est un dossier qui revient à chaque fois où les pouvoirs publics n'ont pas cédé à ce point. Les syndicalistes revendiquent en plus « la création d'une fonction publique dédiée spécialement à la santé publique »



en considérant que le secteur reste vital du pays. Sachant que le régime indemnitaire pour le corps de la santé est entré en vigueur depuis août dernier suite à l'augmentation des salaires décidée par le Président de la République au cours de cette année relevée à 45%. Certes, ces mesures ont été saluées par l'ensemble des professionnels du secteur de la santé. Toutefois, les praticiens du secteur public souhaitent à travers leur plateforme revendicative « à l'amélioration des conditions professionnelles » à travers la révision de l'opération « tri médical » qui oblige les médecins à « travailler derrière les guichets » d'autant que les professionnels doivent toujours maintenir leurs con-

tacts avec les patients. D'autres points sont soulevés comme celui de la prime de départ à la retraite dans le secteur public, la revalorisation de la prime de garde et celle des stages cliniques pour les médecins internes. Pour ce qui des autres aspects qui vont sûrement être introduits dans la mouture finale pour le statut des médecins généralistes de la fonction publique, figure l'institution d'un grade de médecin référent, la révision des horaires dans les établissements de santé publique, de clarifier le travail en alternance et de bénéficier de primes dans le cadre de l'élargissement des fonctions de médecin généraliste.

F. A.

REVENUS DES MÉNAGES

« Une augmentation significative » en cinq ans

Le revenu disponible des ménages en Algérie a enregistré une « augmentation significative » en 2024 par rapport à 2019, reflétant une nette amélioration de leur pouvoir d'achat et de leurs indicateurs de niveau de vie, a indiqué Kamel Meraghni, directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances. Le responsable est intervenu lors d'une journée d'information organisée jeudi soir à Alger dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'épargne et des politiques au ministère des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Qualid, ainsi que des responsables de banques, d'établissements financiers et de compagnies d'assurances. Lors de cet événement organisé par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), en collaboration avec l'Union algérienne des compagnies d'assurance et de réassurance (UAR), M. Meraghni a précisé que le revenu disponible des ménages « est passé de 14.851 milliards de DA en 2019 à 22.710 milliards de DA en 2024 », « une augmentation significative » reflétant une amélioration de leur pouvoir d'achat. La consommation finale des ménages a, elle aussi, augmenté, passant de près de 9.800 mds de DA en 2019 à plus de 15.000 mds de DA en 2024. En 2021 et 2023, le revenu des ménages a progressé de plus de 13%, comparé au taux d'inflation resté autour de 9% sur la même période, une situation qui a « permis une hausse du revenu réel disponible pour les dépenses ». Les épargnes des ménages après consommation, ont augmenté pour atteindre 7.600 mds de DA en 2024, portant le taux

moyen d'épargne des ménages à 33,6% en 2024, tandis que le taux de consommation s'est stabilisé autour de 65%, a précisé le responsable. Pour le responsable, ces données témoignent d'une amélioration des conditions économiques des ménages algériens, reflétant une hausse de leur pouvoir d'achat, de leur capacité de consommation et de leur propension à épargner, des indicateurs positifs pour la stabilité macroéconomique du pays. Meraghni a, en outre, mis en avant les mesures prises ces dernières années, notamment l'augmentation des salaires, des pensions de retraite, de l'allocation chômage et des bourses universitaires. Dans ce cadre, il a souligné l'amélioration de l'économie algérienne ces dernières années, notamment en termes de croissance du PIB, de progrès dans l'indice de développement humain et d'allongement de l'espérance de vie moyenne, passée de 77 ans en 2018 à 80 ans en 2023), ce qui reflète, a-t-il dit, une amélioration générale de la qualité de vie des citoyens. De son côté, le délégué général de l'ABEF, Rachid Belaid, a évoqué l'importance de la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, annoncé par le ministre des Finances à cette occasion. Cet observatoire réunira des experts en économie, finances, sociologie et droit et se focalisera dans ses premières recherches sur les motivations ou obstacles à l'épargne des ménages, l'impact des technologies sur les comportements d'épargne des jeunes, ainsi que l'évaluation des politiques publiques en la matière. Les résultats de ces recherches, disponibles sur le site web lancé à cette occasion (epargne.uar.dz) serviront à formuler des recommandations pour des réformes nécessaires, a poursuivi le

responsable. La journée d'information a été marquée par des interventions d'experts algériens et étrangers sur la mobilisation de l'épargne financière, notamment des expériences asiatiques en matière de finance islamique et de recours aux technologies. Cet événement marque la célébration du 30^e anniversaire de la création de l'ABEF, ainsi que celle de l'UAR qui a dévoilé, à cette occasion, son nouveau site web et sa nouvelle identité visuelle.

TÉBESSA

Arkab inaugure la mine
de phosphate

Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a procédé hier samedi dans la wilaya de Tébessa à l'inauguration de la mine de phosphate de Bled El Hadba. Dans une déclaration faite à la presse, le ministre Arkab a assuré que la mise en exploitation de cette mine contribuera à l'augmentation des capacités de la production nationale en phosphate brut à plus de 10 millions de tonnes par an, dont 06 millions de tonnes seront destinées à la transformation et à l'exportation par la suite, ce qui engendrera des revenus de plus de 06 millions de dollars par année : « L'Algérie occupera une place de taille au niveau du marché international et sera un pôle minier important dans le monde » a-t-il indiqué. Poursuivant son intervention, M. Arkab a assuré que la mise en exploitation de la mine de Bled El Hadba permettra l'élargissement et la diversification des activités économiques et commerciales au niveau local et national, en plus de la création de milliers de nouveaux postes d'emplois (directs et indirects).

EN PRÉVISION DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Belaabed rencontre les membres de la Commission nationale des œuvres sociales

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une réunion avec les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale, en prévision des prochaines élections concernant cette commission, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« En prévision de l'organisation imminente de l'élection des membres des Commissions de wilayas et de la Commission nationale des œuvres sociales dans le secteur de l'éducation nationale, dont les mandats sont arrivés à échéance, et en application de l'arrêté 01 du 19 février 2021, fixant les modalités de gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'éducation nationale, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé, jeudi soir au siège du ministère, une réunion au cours



de laquelle les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale ont présenté les rapports moral et financier relatifs au mandat écoulé (2021-2024), devant des cadres de l'administration centrale».

Dans ce cadre, ajoute le communiqué, le ministre a rappelé que ladite Commission «est tenue de soumettre les rapports moral et financier aux représentants des syndicats agréés dans le secteur, conformément aux procédures en vigueur, et ce jeudi prochain, au Lycée des Mathématiques «Mohand Mokhbi» à Kouba (Alger)». M. Belaabed a également souligné «l'attention particulière accordée par le ministère

pour accompagner la Commission nationale dans ses missions tout au long de son mandat électif», affirmant que «toutes les facilités nécessaires ont été fournies pour mettre en œuvre les délibérations dans les délais légaux, conformément aux lois en vigueur, notamment en ce qui a trait aux services de santé, aux aides sociales et aux actions de solidarité». De son côté, le président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale a salué «l'accompagnement permanent du ministère de l'Éducation nationale tout au long du mandat écoulé», conclut le communiqué.

C. A.

CHEIKH DE LA ZAOUIA CHEIKH MAHMOUD TIDJANI EN AFRIQUE DE L'OUEST

Inhumation du cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani à Laghouat

Le défunt cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani, cheikh de la zaouia Cheikh Mahmoud Tidjani en Afrique de l'Ouest, a été inhumé vendredi, au cimetière de la famille Tidjania, situé à la mosquée de Sidi Mohamed Lahbib à Aïn Madhi dans la wilaya de Laghouat. Cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani est décédé, mercredi, à l'âge de 74 ans, à son domicile à Dakar (Sénégal), des suites d'une crise cardiaque. La dépouille du défunt a été transportée à bord d'un avion militaire de l'Armée nationale populaire (ANP), et accueillie à l'aéroport Moulay Ahmed Medegheri de Laghouat par le Calife général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani, accompagné des autorités locales de la wilaya, dont le wali Fodil Douifi, selon le porte-parole du califat général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Ali Tidjani. Dans son oraison funèbre,

Cheikh Ali Tidjani a mis en avant les qualités du défunt, le qualifiant de «leader exemplaire et de maître spirituel hors pair» qui a contribué à la cohésion de la société soufie.

De son côté, le ministre d'Etat sénégalais a déclaré que «le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, présente en son nom personnel et au nom du gouvernement et du peuple sénégalais, ses condoléances au peuple algérien et à la confrérie Tidjania suite au décès du Cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani qui était un exemple de tolérance et de bienveillance», ajoutant que le défunt «a servi l'Islam et la Tariqa Tidjania au Sénégal, jouant un rôle majeur dans la diffusion et le renforcement des pratiques spirituelles et de foi au Sénégal et en Afrique de l'Ouest en général».

«Le regretté avait un rôle prépondérant

dans la vie sociale au Sénégal, œuvrant pour la paix, la tolérance et les bonnes actions et contribuant au renforcement de l'unité entre les musulmans de ce pays», a-t-il soutenu.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion au cheikh Sidi Ali Belarabi, Calife général de la Tariqa tidjania, suite au décès du cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani, affirmant, dans son message de condoléances, que «le défunt a puisé de son savoir et rayonnement spirituel, pureté et clarté, fondant des écoles coraniques au Sénégal, en Mauritanie et en Gambie, et a parrainé avec générosité, au sein de la zaouiya Tidjania, les adeptes parmi les apprenants du Saint Coran et ceux qui œuvrent pour le bien».

ACCOMPAGNEMENT DU MALADE

Le rôle central du pharmacien mis en avant

Le rôle central du pharmacien dans l'accompagnement du malade a été souligné, vendredi, lors du 8e Congrès de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP). Le président de la FAP, Abdelhakim Boudis, a souligné le rôle central du pharmacien en matière «d'acquisition, de distribution de médicaments et d'orientation du malade lors de l'achat des médicaments».

Outre son rôle complémentaire au médecin, «le pharmacien hospitalier assume la responsabilité d'achat des médicaments, tout en veillant à assurer leur disponibilité dans toutes les spécialités au niveau des

établissements hospitaliers, l'objectif étant d'éviter la pénurie», a-t-il précisé. Le 8e Congrès de la FAP a traité de sujets «extrêmement importants» pour le pharmacien, dont «les médicaments génériques et les nouvelles lois y afférentes, l'utilisation des médicaments biosimilaires et ceux issus de la biotechnologie, en sus des produits cosmétiques très utilisés», selon le même responsable.

«Face aux développements enregistrés dans la formation universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, il a été procédé récemment à la création

de la Faculté nationale de pharmacie relevant de l'université d'Alger, une démarche envisageable à l'avenir pour les autres universités dotées de Facultés de médecine, à travers le pays», a indiqué M. Boudis, citant la création de «nouvelles spécialités en médecine et en pharmacie et les diplômes de formation en post-graduation, en réponse aux besoins de l'industrie pharmaceutique». Prennent part à ce 8e Congrès, des experts algériens et étrangers en pharmacie dans le but d'échanger les expertises et les connaissances et de s'informer des nouveautés en la matière.

COOPÉRATION ALGÉRIE-USA

La Sous-secrétaire d'État Uzra Zeya en visite à Alger

La Sous-secrétaire d'État à la sécurité civile, à la démocratie et aux droits de l'homme, Uzra Zeya, effectuera du 17 au 21 novembre en cours une visite en Algérie et en Égypte.

Selon un communiqué du Département d'État américain, Uzra Zeya prendra part à la coopération humanitaire dans le Proche-Orient et en Afrique, aux droits de l'homme et au partenariat pour lutter contre la traite d'êtres humains et le trafic de stupéfiants dans la région.

À Alger, le Sous-secrétaire examinera abordera avec les responsables la stabilité, la sécurité et la prospérité en Afrique du Nord et au Sahel.

Elle soulignera l'appui des États-Unis aux libertés fondamentales, à la gestion sûre, ordonnée et humaine de la migration illicite et les efforts de coopération pour lutter contre la traite d'êtres humains et faire progresser la coopération dans l'ensemble de la région.

Le Secrétaire adjoint aux affaires du Bureau des affaires du Proche-Orient sera accompagné de Barbara Leaf, sous-secrétaire d'État aux affaires du Proche-Orient. Cette dernière avait, lors de sa rencontre avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Atatf, en marge des réunions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, tenus septembre 2023 à New York, révélé, sur son compte « X », que les discussions entre les deux parties ont porté sur « l'approfondissement du partenariat américano-algérien, la coopération multilatérale et climatique, ainsi que de l'importance des droits de l'homme ».

« L'Algérie est un partenaire solide pour la paix et la sécurité dans la région et sur le continent » a ajouté Barbara Leaf.

UGTA

Installation d'une commission de discipline et de recours

Le Secrétariat général de l'Union générale des travailleurs algériens a publié la résolution n° 24/n° 1355, annonçant l'installation d'une commission nationale de discipline et de recours. La commission est présidée par le cadre syndical Lakhdar Mahmoudi, qui faisait partie de la commission nationale de préparation du dernier congrès extraordinaire.

Il sera secondé par quatre assesseurs, à savoir Mohamed Sougueur, Abdallah Benarbia, Mohamed Benrahla, et Mohamed Lahmar.

La Commission nationale de discipline et de recours exerce son autorité, selon le communiqué de la Centrale syndicale, conformément au contenu du statut particulier et au règlement intérieur de l'Union générale des travailleurs algériens, d'autant que le Secrétariat général ayant notifié à toutes les instances et structures syndicales d'appliquer cette résolution à compter de la date de sa signature.

La décision est intervenue sur la base du procès-verbal de la réunion du Comité exécutif national, lors de sa première séance du 16 octobre 2024, qui confère l'autorisation au secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, de nommer les membres des cinq commissions statutaires.

INTERNET

Algérie Télécom permet de gagner un bonus intéressant grâce à cette option facile

Algérie Télécom met à la disposition de l'ensemble de sa clientèle une nouvelle offre qui lui permet de bénéficier d'un bonus Internet par un moyen simple. Alerte bon plan chez l'opérateur public de télécommunication ! Depuis mercredi 15 mars dernier, Algérie Télécom permet à ses clients de bénéficier d'un bonus Internet. C'est, en effet, ce qu'elle a annoncé dans un communiqué.



**En Chine, ChatGPT est interdit...
mais les étudiants en raffolent**

INTERNET

Algérie Télécom permet de gagner un bonus intéressant grâce à cette option facile

Algérie Télécom met à la disposition de l'ensemble de sa clientèle une nouvelle offre qui lui permet de bénéficier d'un bonus Internet. C'est, en effet, ce qu'elle a annoncé dans un communiqué. Ce dernier a été rendu public sur la page Facebook officielle d'AT. Dans le détail, Algérie Télécom a indiqué le lancement d'une nouvelle offre sur les paiements en ligne, avec des bonus « exceptionnels », a-t-elle souligné. Cette dernière a rappelé que ce service est destiné à éviter à ses clients les déplacements pour le paiement de leurs factures. Ainsi, les clients qui effectueront le paiement en ligne de leurs abonnements et Internet pourront, désormais, bénéficier d'un bonus allant jusqu'à 20%.

Alerte bon plan chez l'opérateur public de télécommunication ! Depuis mercredi 15 mars dernier, Algérie Télécom permet à ses clients de bénéficier d'un bonus Internet. C'est, en effet, ce qu'elle a annoncé dans un communiqué. Ce dernier a été rendu public sur la page Facebook officielle d'AT. Dans le détail, Algérie Télécom a indiqué le lancement d'une nouvelle offre sur les paiements en ligne, avec des bonus « exceptionnels », a-t-elle souligné. Cette dernière a rappelé que ce service est destiné à éviter à ses clients les déplacements pour le paiement de leurs factures. Ainsi, les clients qui effectueront le paiement en ligne de leurs abonnements et Internet pourront, désormais, bénéficier d'un bonus allant jusqu'à 20%.

e-paiement : profitez des bonus Internet d'Algérie Télécom !
Selon la même source, les clients 4G LTE bénéficieront d'un bonus allant de 8 Go à 200 Go de vol-



ume offert. Cela dans le cas où la recharge se fait, au plus tard, 48 heures suivant l'expiration. Dans ce cadre, un bonus allant de 4 Go à 100 Go sera également offert. Cela si la recharge se fait au-delà de 48 heures suivant l'expiration. Pour leur part, les clients ADSL et FTTH bénéficieront aussi d'un bonus de 10 % du prix de recharge. Et ce, pour tout paiement en ligne égal ou

supérieur à la redevance mensuelle. Cette offre est valable si le paiement se fait, au plus tard, 48 heures suivant l'expiration. Il serait de 3% du prix du rechargement offert, si la recharge se fait au-delà de 48 heures suivant l'expiration. Par ailleurs, Algérie Télécom a indiqué que les paiements en ligne des factures téléphoniques offrent aussi un bonus. Ce dernier peut aller de 1 à

3 jours de connexion offerte.

En outre, l'opérateur algérien de télécommunication a indiqué mettre à la disposition de ses clients plusieurs moyens de paiement en ligne. Il s'agit notamment de BaridiMob, Wimpay. Ainsi que le site Web d'Algérie Télécom. Et son application mobile, My Idoom en l'occurrence. Celle-ci est téléchargeable sur Google Play Store.

INTERNET

L'Algérie trône au sommet du classement régional concernant le taux de couverture



Selon les autorités nationales, l'Algérie arrive en tête du classement régional en termes de taux de couverture d'Internet.

En effet, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, s'est prononcé sur le taux de couverture de l'Internet en Algérie. Selon ses dires, notre pays trône au sommet du classement régional. Il s'agit d'une information que rapporte le quotidien arabophone Sabq Press dans son numéro d'hier.

Effectivement, le membre du Gouvernement a fait savoir, lundi, que le taux de couverture Internet en Algérie est le meilleur de la région. Il s'est exprimé à cet égard lors d'une audition devant la commission spécialisée du Parlement. Par ailleurs, le haut responsable a précisé que le nombre de foyers connectés à Internet fixe en Algérie s'élève à 5 millions. Tandis que le nombre d'abonnés à Internet mobile a atteint les 43 millions, affirme-t-il.

L'Algérien Karim Zaghbi est l'un des artisans du succès d'Apple de Steve Jobs



Outre une kyrielle de brevets, licences et publications, le scientifique algérien à la renommée mondiale, Karim Zaghbi, est associé aux prouesses de la marque la plus puissante et admirée du monde, Apple. Pour sa recherche et sa contribution exceptionnelle au développement des batteries automobiles, le natif de Sétif est considéré depuis des années comme l'un des scientifiques les plus influents au Canada et à l'échelle internationale. Auteur et co-auteur de 23 livres, le génie algérien, Karim Zaghbi, a également participé à plus de 550 brevets, 450 articles, 425 publications et au développement de la célèbre entreprise multinationale, Apple.

Loin des lumières qui accompagnent les fondateurs, Steve Jobs, Steve Wozniak et Ronald Wayne, tout un monde de techniciens, informaticiens, penseurs et spécialistes de tous genres, s'attelle à faire des appareils technologiques à la pomme croquée un mastodonte qui ne s'étiolé pas. Le pionnier Dz en batteries au lithium en fait ainsi partie.

Il a en effet apporté son tribut au progrès des inventions du susdit géant américain de la technologie. Le reste des détails est à découvrir dans la suite de cette édition du samedi 4 mars 2023. Ça se passe juste ci-dessous.

L'ascension prodige d'un passionné de recherche

Une passion viscérale, une ambition sans faille, une quête insatiable de découverte... Autant de mots qui expliquent le parcours de haute volée dont jouit l'électro-chimiste et professeur titulaire à l'université de Concordia, au Québec. Un itinéraire professionnel marqué alors par des passages au sein des plus grands acteurs du monde de l'automobile et du numérique.

De gigantesques sociétés au sein desquelles le nom de la tête de génie algérienne s'affiche effectivement en gras. Pour n'en citer que quelques-uns, Panasonic corporation, groupe japonais spécialisé dans l'électronique, Sony. En plus de l'ogre du marché de la voiture électrique. Soit Tesla.

Tous doivent en partie leurs aboutissements à Karim Zaghbi. Il y a lieu de souligner que ce dernier a inventé 66% des technologies utilisées au niveau des véhicules de la célèbre marque dirigée par Elon Musk. C'est donc une fierté pour l'Algérie que d'avoir joué un rôle dans la montée en puissance de l'un de ses enfants.

AIR ALGÉRIE

Une plateforme électronique de recueil des doléances



Une plateforme électronique baptisée « e-doléances » dédiée au recueil des réclamations des clients d'Air Algérie a été lancée, jeudi à Alger, par la compagnie nationale de transport aérien.

Cette plateforme conçue et réalisée à 100% par les ingénieurs de la direction des services informatiques d'Air Algérie, sur la demande de la direction commerciale de la compagnie, « est accessible et opérationnelle dès ce jeudi », ont indiqué des responsables à d'Air Algérie lors d'une présentation de cette plateforme.

« e-doléance est accessible sept jours sur sept et 24 heures sur 24 via le lien : <https://doleances.airalgerie.dz> ou en scannant un code QR (code de réponse rapide) qui sera affiché au niveau des agences d'Air Algérie, des escales, à bord des appareils de la compagnie, ainsi que sur son site web, permettant aux clients d'introduire une réclamation en ligne tout en étant en mesure de suivre l'évolution de son traitement », a expliqué Riadh Agha, ingénieur

auprès de la direction informatique d'Air Algérie.

Après avoir accédé à cette plateforme, l'utilisateur pourra choisir entre cinq catégories de réclamations selon sa nature qu'il s'agisse d'une doléance concernant une agence, un incident intervenu à bord des appareils d'Air Algérie, dans une des escales, une réclamation en lien avec le Contact center (centre d'appel) ou sur le site web de la compagnie, a-t-il précisé.

La réclamation se fait en « cinq étapes faciles et rapides » qui permettent d'identifier le client, de recueillir ses coordonnées,

de définir la nature de la doléance et même de joindre des fichiers (scans, photos, vidéos) dont la taille ne dépasse pas les 5 mégaoctets, a-t-il ajouté.

Ces étapes aboutissent à l'enregistrement de la réclamation et à la réception, par le client, d'un mail de confirmation comportant le numéro de référence de la doléance, permettant son suivi, mais également un lien pour introduire un recours dans le cas où la réponse du traitement de la réclamation ne satisfait pas le client, a fait savoir M. Agha.

Le traitement des doléances se fait dans des

délais « n'excédant pas les 48 heures, selon la nature de la doléance, et une notification est envoyée automatiquement au service commercial dans le cas où ce délai est dépassé », a-t-il assuré.

Toutefois, la réponse à certaines réclamations « peut nécessiter davantage de temps, en cas où il est nécessaire de recueillir des données de différentes directions pour confirmer certaines informations », a tenu à préciser le même cadre.

Le lancement de cette plateforme permet « une numérisation de tous les processus à commencer par la réception de la

réclamation par les équipes de la direction commerciale d'Air Algérie, épaulées par la direction informatique, dans le souci de traiter l'ensemble des doléances qui parviennent de la part des clients », a indiqué la Cheffe de la division commerciale d'Air Algérie, Tekfa Hachelaf.

Les doléances sont, ainsi « traitées et orientées vers le service concerné, qu'elles concernent une des agences ou qu'elles parviennent d'un client à bord d'un des appareils, ou de l'une des escales », a-t-elle souligné.

Pour sa part, le directeur des services informatiques d'Air Algérie, Noureddine Dabab, a précisé que le lancement de cette plateforme « vient dans le cadre de l'application des directives émanant des plus hautes autorités du pays appelant à la facilitation des procédures aux citoyens ».

Cette plateforme est « une nouvelle étape dans le cadre de l'amélioration du service qu'offre Air Algérie à sa clientèle, en permettant un acheminement plus rapide de leur doléances vers les responsables de la compagnie et, de ce fait, leur traitement dans les plus brefs délais », a-t-il soutenu.

DIFFÉRENCE ENTRE LE DINAR NUMÉRIQUE ET LES CRYPTOMONNAIES

Les explications d'un spécialiste

Yazid Aguedal, membre du conseil d'administration du Groupement algérien des Acteurs du Numérique (GAAN), a tenu à donner quelques précisions au sujet du dinar numérique et les cryptomonnaies. Alors que la différence entre la monnaie numérique et celle virtuelle ?

Lors d'une déclaration au quotidien Al Jazeera, ce spécialiste a d'abord évo-

qué le projet du dinar numérique en Algérie. Affirmant que l'adoption des technologies participe à soulever l'économie du pays. Mais aussi à lutter contre la corruption. Tout en soulignant que les plateformes d'intelligence artificielle conduisent à une révolution. Ainsi, l'histoire de la création d'un dinar numérique a laissé croire aux citoyens que l'Algérie se dirige

vers l'adoption des cryptomonnaies, telles que le Bitcoin. Sauf qu'il ne s'agit pas de la même monnaie. En effet, les monnaies numériques officielles existent déjà au niveau de plusieurs pays.

Voici la différence

Alors que les cryptomonnaies ne sont pas soumises au contrôle des banques centrales, celles-ci ont cherché à lutter con-

tre l'utilisation excessive de ces monnaies virtuelles. Et ce, via la création de monnaies numériques. D'ailleurs, cette numérisation permet de faciliter les paiements électroniques. Il faut savoir que contrairement à la monnaie virtuelle, celle numérique est bien supervisée par les banques centrales. Contribuant ainsi dans le suivi des mouvements de fonds. Toutefois, ces pro-

jets sont souvent en cours d'étude ou d'expérimentation. Si on compare la monnaie numérique à la monnaie ordinaire, la première n'a pas de bloc financier. Sachant que celle numérique participe également à l'abandon de la manipulation de l'argent liquide. En revanche, les transactions devraient être sécurisées, a indiqué le même intervenant.

En Chine, ChatGPT est interdit... mais les étudiants en raffolent

Officiellement, il est inaccessible en Chine, pourtant de nombreux élèves et étudiants chinois se ruent sur l'application ChatGPT, qui génère des textes via l'intelligence artificielle, pour les aider dans leurs devoirs.

Lancé en novembre dernier par une start-up californienne, ce robot conversationnel, capable de produire en quelques secondes des dissertations, des poèmes ou des programmes informatiques, fait sensation.

S'il a provoqué une ruée des investisseurs dans le secteur de l'intelligence artificielle, l'application star inquiète les professeurs face aux risques de triche et de plagiat.

En Chine, impossible d'y accéder sans un logiciel VPN, permettant de masquer l'endroit d'où l'on se connecte.

Aide précieuse

« Ma mère restait debout tard jusqu'à ce que j'aie fini mon travail et on se disputait tout le temps », se souvient-elle.

« Maintenant, ChatGPT m'aide à faire mes recherches plus vite ».

Des étudiants ont confié à l'AFP avoir acheté des numéros de téléphone étrangers ou téléchargé des VPN pour contourner la censure numérique chinoise et accéder à ChatGPT.

En ligne, un vendeur propose un numéro américain pour seulement 5,5 yuan (0,75 euro). Pour avoir un numéro indien, c'est moins d'un yuan.

D'autres solutions existent: sur l'application de messagerie WeChat, très populaire en Chine, des services comme AI Life proposent de poser pour vous une question à ChatGPT en échange d'un yuan.

Le mois dernier, un média local a rapporté que des entreprises de technologie chinoises, notamment Tencent, la maison mère de WeChat, et Ant Group, filiale d'Alibaba, ont reçu l'ordre de couper tout accès au programme sur leurs plateformes. Les médias d'Etat chinois ont même



accusé ChatGPT de propager de « la propagande politique de l'étranger ».

« Pas envie de mémoriser »

Wang Jingjing, la mère d'Esther, n'est pas inquiète. « Cela fait des années qu'on utilise des VPN. On encourage nos filles à s'informer auprès de différentes sources », dit-elle.

Mme Wang est plus préoccupée par le risque de plagiat, et surveille de près les devoirs de sa plus jeune fille.

Esther assure qu'elle n'utilise pas cet outil pour faire le travail à sa place. Mais reconnaît que son aide est précieuse: récemment elle devait finir une fiche de lecture sur le livre « Hold up the Sky » (non traduit) du célèbre auteur de science-fiction Liu Cixin.

Sa semaine étant remplie de leçons de piano, de natation, d'échecs et de gymnastique rythmique, Esther n'avait pas le temps de finir le livre.

Elle a donc fait sa commande à ChatGPT: un résumé, un paragraphe sur chaque personnage important et les principaux thèmes du livre. Puis elle a écrit elle-

même la fiche de lecture. Les étudiants ont également recours au logiciel pour éviter de dépenser une fortune et du temps en préparation aux examens d'anglais demandés pour intégrer une université aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. « Je n'avais pas envie de mémoriser des listes de mots ou des conversations entières », avoue Stella Zhang, 17 ans, à l'AFP.

« Moins de pression »

Donc, au lieu de payer jusqu'à 600 yuans (81,6 euros) de l'heure un professeur particulier, elle discute désormais avec ChatGPT.

« Cela fait moins de pression... et ça permet d'avoir un retour immédiat sur mes dissertations », explique-t-elle.

A Suzhou (sud), Thomas Lau aide, moyennant finance, les étudiants chinois souhaitant se présenter à une université étrangère. Mais il dit avoir perdu plusieurs dizaines de clients, qui préfèrent utiliser ChatGPT pour préparer leurs dossiers. Problème: « J'ai utilisé un logiciel pour vérifier dans leurs dossiers de candidatures

si des parties avaient été écrites avec de l'intelligence artificielle », raconte-t-il. « C'était le cas pour beaucoup ».

L'engouement pour ChatGPT suscite aussi l'appétit des géants de la tech chinoise, comme Baidu, Alibaba ou JD.com, qui disent préparer leur propre chatbot.

Mais les autorités semblent méfiantes: le ministre des Sciences Wang Zhigang a indiqué le mois dernier que l'Etat introduirait bientôt des nouvelles règles dans ce domaine.

Ce qui n'empêche pas des dizaines d'élèves et étudiants interrogés par l'AFP d'y avoir recours pour un coup de main, au moment de résoudre un problème de mathématiques ou de répondre à une question de sciences, entre autres.

A 11 ans, Esther Chen raconte que ChatGPT l'a aidée à réduire de moitié le temps consacré aux devoirs, tandis que sa sœur Nicole l'utilise pour apprendre l'anglais.

Esther est élève dans une école compétitive de Shenzhen (sud). Auparavant, elle passait quatre à cinq heures par jour à faire ses devoirs.

PUBLICITÉ

MASCARA

2,52 milliards DA pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé à Mascara, qu'une enveloppe financière de l'ordre de 2,52 milliards DA a été débloquée pour la concrétisation de projets d'urgence dans le domaine de l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la wilaya.

Lors de son inspection, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, des projets de désenvasement du barrage de la commune de Bouhanifia et les travaux du transfert des eaux de cette infrastructure vers le barrage de Fergoug (commune de Mohammadia), dans le cadre de leur visite d'inspection dans la wilaya, M. Derbal a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, destiné aux régions exposées au déficit hydrique dans le pays. Cette opération porte sur le recense-



ment de toutes les régions et communes de la wilaya de Mascara qui souffrent d'un déficit en eau, permettant leur prise en charge en urgence, à l'instar de la commune de Tighennif, qui a bénéficié d'un projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable. Derbal a indiqué, dans ce cadre, que "les mesures administratives de ces projets d'urgence dont a bénéficié la wilaya seront concrétisés dans une durée ne dépassant pas les quatre mois, au maximum".

Une enveloppe financière de plus de

27 milliards DA a été allouée pour la prise en charge de projets d'urgence pour l'alimentation en eau potable des zones exposées au déficit hydrique au niveau national et ce, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Par ailleurs, M. Derbal a donné des instructions aux responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de concrétisation des projets de désenvasement du barrage de Bouhanifia et le transfert

des eaux de ce barrage vers celui de Fergoug, eu égard à leur importance, permettant ainsi de fournir, à court terme, des quantités considérables d'eau pour l'irrigation du périmètre de la plaine de Habra.

Le ministre de l'Hydraulique a souligné que la wilaya de Mascara est une wilaya pilote au niveau national en matière d'utilisation de l'eau épurée dans l'irrigation agricole.

A noter que les visites des ministres de l'Hydraulique et de l'Agriculture et du Développement rural ont porté sur l'inspection du réservoir d'eau d'une capacité de 15.000 m3 dans la commune de Sig et ont supervisé l'inauguration d'une exploitation agricole de production de poules pondeuses dans la commune de Bouhenni.

Il a été procédé également à la pose de la première pierre de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 1 million de quintaux au chef-lieu de wilaya et la visite de l'ex-ferme pilote reconvertie en centre spécialisé dans la production d'arbres fruitiers dans la commune de Maoussa.

MÉDÉA

Campagne de sensibilisation sur les risques de baignade dans les plans d'eau

Une campagne de sensibilisation sur les risques de baignade dans les plans d'eau est en cours à travers les communes de Médéa dans le cadre du dispositif de prévention mis en place pour la saison estivale 2024, a-t-on appris, lundi, auprès de la Protection civile. "Un travail de proximité a été entamé, depuis quelques jours, par des équipes de la Protection civile au profit des citoyens. Les jeunes et les enfants, caté-

gories les plus concernées par ce phénomène, sont particulièrement ciblés pour les informer des risques encourus en cas de baignade, que ce soit au niveau des retenues collinaires, des bassins d'irrigation ou des barrages", a fait savoir le responsable de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Mohamed Hmidouche.

Des sorties ont été organisées, dans le cadre de cette cam-

pagne de sensibilisation, en milieu urbain, mais également dans les zones rurales des communes d'El-Haoudine, El-Hamдания, Boughezoul et Souagui, afin d'inciter les habitants à prendre conscience des dangers que représente la baignade dans ces endroits non surveillés et, surtout, non réservés à ce type d'activité, a-t-il ajouté. Le lieutenant Hmidouche a rappelé, dans ce contexte, l'arrêté portant interdiction de bai-

gnade dans ces lieux, signé ce mois de juin par le wali pour limiter les cas de noyade et préserver, ainsi, la vie des citoyens, a-t-il indiqué.

En sus de l'interdiction de la baignade, l'arrêté du wali fait mention de l'obligation de procéder à la clôture et la sécurisation des retenues et bassins d'irrigation, la pose de panneaux signalétiques d'interdiction de baignade, l'enfouissement des puits et la

couverture de ceux utilisés par les exploitants agricoles.

Un renforcement de la surveillance devrait avoir lieu autour de ces plans d'eau durant cette période estivale ou la tentation d'aller se baigner dans ces endroits est grande, notamment chez les jeunes, avec tout ce que cela implique comme risque pour les personnes qui bravent cette interdiction, a signalé l'officier Hmidouche.

OUARGLA

Une convention de partenariat entre l'Université Kasdi-Merbah et l'Enafor

Une convention a été signée, lundi à Ouargla, entre l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (Ukmo) et l'Entreprise nationale de forage (Enafor), dans le but de promouvoir les opportunités de partenariat et d'échange d'expérience notamment, dans les questions liées à la formation continue et l'accomplissement de stage pratique.

L'accord a été paraphé par le recteur de l'Ukmo, Pr Mohamed Tahar Halilat et le président-directeur général (P.-dg) de l'Enafor, Mohamed Bennezzar, lors d'une cérémonie tenue à la salle de conférences du rectorat, en présence d'une pléiade d'enseignants de cet établissement

de l'enseignement supérieur et des cadres de l'opérateur économique précité.

Intervenant à cette occasion, Pr Halilat s'est félicité de cette démarche qui constitue, a-t-il dit, un prolongement d'un accord similaire que l'université a signé récemment avec l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP).

Et d'ajouter que cette convention prévoit des formations en faveur des cadres et ingénieurs techniciens de l'entreprise, assurées par l'université d'Ouargla dans diverses spécialités, y compris l'amélioration de leurs compétences linguistiques notamment dans la langue anglaise. En

vertu de la convention, a-t-il poursuivi, les étudiants vont bénéficier de stages pratiques au niveau de l'entreprise, en plus de l'accompagnement des étudiants du premier et second cycles de l'enseignement supérieur (Licence et Master), en application de l'arrêté ministériel 1275 (un diplôme-start-up et un diplôme-brevet d'invention). Il a, en outre, fait savoir que l'entreprise, à la lumière de cette convention, est appelée aussi à assurer l'accompagnement des doctorants afin de leur permettre de réaliser leurs travaux de recherches, en plus de trouver des solutions et de résoudre certains problèmes techniques rencontrés par

l'entreprise.

Le P.-dg de l'Enafor a, de son côté, indiqué que l'Entreprise, dont la création remonte à 1966, avait déjà conclu des accords avec plusieurs compagnies étrangères pour développer les techniques de production d'hydrocarbures.

Totalisant plus de 7.500 postes permanents, l'Enafor, qui avait commencé ses activités par un seul appareil de forge, dispose actuellement 52 appareils, a affirmé M. Bennezzar, estimant que la sonde école d'Enafor et la Faculté des hydrocarbures de l'université d'Ouargla constituent en soi un facteur positif pour consolider le partenariat entre les deux parties.

PRODUCTION DU GNL

L'Algérie au septième rang mondial



L'Algérie occupe le septième rang mondial et le premier rang africain en termes de capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL).

L'Algérie a produit 25,5 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024, selon un rapport de l'Union internationale du gaz (UIG). Elle devance au niveau africain le Nigeria (8e position) avec une capacité de production de près de 22,2 millions de tonnes/an et l'Égypte (10e position) avec 12,2 millions de tonnes.

Augmentation du volume d'exportation de GNL

Par ailleurs, l'Algérie a enregistré, selon le rapport, une augmentation de

son volume d'exportation de GNL à fin 2023, avec 2,88 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2022, portant ainsi ses exportations totales à 13 millions de tonnes, avec une part de marché estimée à 3%, la plaçant au septième rang mondial.

Le rapport est également revenu sur les principaux flux de commerce de GNL entre les régions en 2023, classant les échanges entre l'Algérie et la Turquie (4,29 millions de tonnes) et de l'Algérie vers la France (3,20 millions de tonnes) comme les premier et troisième plus grands échanges de GNL en Afrique et en Europe respectivement.

Les USA en tête du classement

Les États-Unis d'Amérique arrivent en tête de ce classement avec 91,4 millions de tonnes/an, suivis de

l'Australie (87,6 millions de tonnes/an) et du Qatar (77,1 millions de tonnes/an). Ces trois pays représentant ensemble plus de la moitié de la capacité de production mondiale. La Malaisie arrive, quant à elle, en quatrième position avec une capacité de production de 32 millions de tonnes/an, juste avant l'Indonésie (30,3 millions de tonnes/an), la Russie (29,1 millions de tonnes/an), l'Algérie, le Nigeria, Trinité-et-Tobago (14,8 millions de tonnes/an) et l'Égypte.

La capacité de production de GNL dans le monde a augmenté à 483,1 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024, tandis que l'utilisation moyenne de la capacité de production exploitée était d'environ 88,7% l'année dernière, en légère baisse par rapport à 2022 (89%).

R. E.

DORSALE TRANSSAHARIENNE À FIBRE OPTIQUE

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la concrétisation du projet

Le secrétaire général du ministère de la Poste et des Télécommunications, a souligné, dimanche à Alger, l'engagement de l'Algérie en faveur de la concrétisation du projet de Dorsale transsaharienne à fibre optique, avec le parachèvement du déploiement de près de 2600 km de fibre optique.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 5e session du Comité de liaison de la Dorsale transsaharienne à fibre optique (CLDT), en présence de représentants des pays africains concernés, le représentant du ministère a mis en avant « l'engagement de l'Algérie en faveur de la concrétisation de ce projet », rappelant, à cet égard, « le parachèvement des travaux de déploiement de près de 2.600 km de fibre optique reliant Alger à In Guezzam, outre l'ex-

tension d'une autre ligne jusqu'à la wilaya de Tindouf ». Ces deux dernières années, l'Algérie a également doublé sa capacité de bande passante internationale avec l'entrée en service d'un câble sous-marin, a-t-il ajouté, soulignant, dans ce sens, l'importance de ce projet stratégique transsaharien, qui constitue, a-t-il dit, « un modèle de partenariat réussi entre les pays africains ».

« Le projet a vocation à créer une dynamique technologique favorisant l'émergence d'une économie numérique dans les pays concernés à même de contribuer au développement du commerce électronique sur le continent et des services financiers en ligne et à l'amélioration du climat des affaires », a expliqué M. Bara. De son

côté, le secrétaire général du CLDT, Mourad El Alia, a indiqué que cette session permettra de « discuter de l'état d'avancement des travaux du projet et des contraintes rencontrées ». L'Algérie compte, à travers ce projet, « mettre à profit le câble sous-marin reliant Alger et Valence (Espagne) pour favoriser l'accès des Algériens à internet et permettre ensuite aux pays africains ne disposant d'aucune bande côtière de bénéficier des mêmes services ». Le projet de Dorsale transsaharienne à fibre optique reliant l'Algérie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali et la Mauritanie s'inscrit dans le cadre de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

R. E.

HYDROCARBURES

Le Nigeria accueillera le siège de la Banque africaine de l'énergie

L'institution panafricaine devrait contribuer à réduire la pénurie de financements des projets pétroliers et gaziers sur le continent, dans un contexte de désengagement accru des bailleurs de fonds internationaux des investissements dans les énergies fossiles.

Le Nigeria a été choisi pour accueillir le siège de la Banque africaine de l'énergie (AEB), une nouvelle institution panafricaine dédiée au financement de projets pétroliers et gaziers en Afrique, a annoncé le ministre nigérian des Ressources pétrolières, Heineken Lokpobiri.

« Je suis ravi d'annoncer que le Nigeria a été choisi pour accueillir le siège de la Banque africaine de l'énergie. Cet honneur prestigieux témoigne du leadership et de l'engagement de notre pays dans le secteur de l'énergie », a indiqué le ministre sur sa page Facebook officielle.

« La Banque africaine de l'énergie sera la pierre angulaire du financement de projets énergétiques à travers l'Afrique, promouvant l'innovation, la durabilité et la croissance économique », a-t-il ajouté.

Trois autres pays étaient en lice pour accueillir ce siège. Il s'agit de l'Algérie, du Bénin et du Ghana ; la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud n'ayant pas rempli toutes les conditions requises.

Fin mai dernier, le Gouvernement nigérian avait ratifié la charte de la banque. Il a également approuvé un apport de 100 millions de dollars au capital de l'institution, soit plus que les 83,33 millions de dollars requis pour les États membres.

La création de la Banque africaine de l'énergie avait été annoncée en mai 2022 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO). La nouvelle institution, qui disposera initialement d'un capital de 5 milliards de dollars, devrait contribuer à réduire la pénurie de financements des projets pétroliers et gaziers en Afrique, dans un contexte de désengagement accru des bailleurs de fonds internationaux des investissements dans les énergies fossiles.

Durant la COP 26 à Glasgow, une vingtaine de pays développés se sont engagés à mettre un terme au financement à l'étranger de projets d'énergies fossiles sans techniques de capture de carbone à partir de fin 2022.

Lors du sommet One Planet organisé en décembre 2017, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé la fin des financements des activités en amont du secteur pétrolier et gazier après 2019, tout en précisant que le financement d'activités en amont du secteur gazier sera exceptionnellement envisagé dans les pays les moins avancés lorsqu'il favorise indéniablement l'accès à l'énergie pour les pauvres et lorsque le projet est conforme aux engagements du pays au titre de l'Accord de Paris sur le climat. De son côté, la Banque européenne d'investissement (BEI) s'est engagée à mettre fin au financement des projets liés aux énergies fossiles à partir de la fin de l'année 2021.

Soumises à une pression croissante, les compagnies internationales spécialisées dans l'exploitation des hydrocarbures se désengagent, quant à elles, de plus en plus des actifs africains pour plusieurs raisons, dont les risques environnementaux, politiques et sécuritaires. Dans le même temps, peu de compagnies pétrolières nationales africaines disposent des moyens pour combler une grande partie du déficit croissant de financements.

R. E.

SÉOUL

Normalisation d'un accord militaire avec Tokyo



La Corée du Sud va « normaliser » un accord militaire crucial avec le Japon, a déclaré, samedi à l'AFP, un responsable du ministère de la Défense, en plein rapprochement diplomatique des deux voisins face à Pyongyang.

Cet Accord de sécurité général et d'information militaire (GSOMIA), signé en 2016, permet l'échange de renseignements militaires. Le dirigeant sud-coréen, Yoon Suk Yeol, s'est rendu jeudi au Japon pour un sommet avec son homologue nippon, Fumio Kishida, afin de réchauffer des relations diplomatiques

minées par des contentieux historiques sur le travail forcé durant la colonisation nipponne de la Corée (1910-1945).

Selon les médias présents à ce sommet entre les deux pays, inédit à ce niveau depuis 12 ans, le président Yoon a dit au Premier ministre Kishida qu'il souhaitait la « normalisation complète » du GSOMIA. Après la rencontre, il a été demandé au ministère des Affaires étrangères sud-coréen de « prendre les mesures nécessaires » en ce sens, a expliqué à l'AFP un responsable du ministère de la Défense.

Séoul avait remis ce pacte en cause en 2019, menaçant d'y mettre un terme au moment où les relations avec Tokyo s'envenimaient pour des questions commerciales et, là aussi, en raison de la querelle héritée de l'occupation japonaise.

La Corée du Sud avait finalement accepté de renouveler le GSOMIA « sous conditions », quelques heures avant son expiration, tout en avertissant qu'elle pouvait le « résilier » à tout moment.

Face à la menace croissante de Pyongyang, doté de l'arme nucléaire, les deux voisins se sont accordés pour présenter un front uni.

Le défi sécuritaire dans la région s'est manifesté à nouveau juste avant l'arrivée de M. Yoon à Tokyo jeudi, avec le lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique intercontinental (ICBM). Pyongyang a déclaré sa force nucléaire « irréversible » l'an dernier et son dirigeant Kim Jong Un a appelé à l'augmentation « exponentielle » de son arsenal militaire.

R. I. / Agences

ANGOLA

Le Parlement approuve l'envoi des soldats dans l'est de la RD Congo

Le Parlement angolais a donné, vendredi, son accord pour l'envoi d'un contingent d'environ 500 soldats dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) où des rebelles du M23 mènent des offensives depuis un an. A la demande du Président Joao Lourenço, médiateur désigné par l'Union africaine (UA) pour la résolution de la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC, l'Assemblée nationale angolaise s'est réunie vendredi en plénière extraordinaire.

La résolution a été votée à l'unanimité lors de la plénière. Le texte voté prévoit le déploiement d'au moins 500 soldats pour un mandat de 12 mois dans la province du Nord-Kivu, théâ-

tre d'affrontements entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 (mouvement du 23 Mars) depuis mars 2022. Ces troupes auront pour mission de surveiller les lieux de cantonnement des rebelles du M23 et de sécuriser les membres de la commission ad hoc pour la vérification du cessez-le-feu.

Ils ne viennent pas « pour attaquer, mais pour vérifier comment les choses se passent », a assuré en début de semaine, Christophe Lutundula, le vice-premier ministre congolais des Affaires étrangères.

L'envoi de militaires a été décidé après consultation avec Kinshasa et d'autres organisations régionales,

selon la présidence angolaise. Il intervient après l'échec d'un énième cessez-le-feu négocié entre les troupes gouvernementales et les rebelles.

Les militaires angolais rejoindront, ainsi, ceux kenyans et burundais déployés dans le cadre de la force régionale créée par la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) pour combattre les groupes armés, mais celle-ci n'est pas encore passée à l'offensive.

Les autorités congolaises, les Nations Unies et plusieurs pays de l'hémisphère Nord accusent le Rwanda de soutenir les rebelles, ce que les autorités rwandaises démentent.

R. I. / Agences

Al-Assad prêt à rencontrer Erdogan

Le président syrien Bachar Al-Assad s'est dit prêt lundi à rencontrer son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, en fonction du « contenu » des entretiens.

« Si rencontrer (Erdogan) aboutit à des résultats (...) et sert les intérêts du pays, alors je le ferais », a affirmé Al-Assad en réponse à une question de journalistes assurant le couvreur des élections législatives dans le pays. « Une réunion est nécessaire quel que soit le niveau », a-t-il ajouté précisant qu'une rencontre « au niveau sécuritaire » était en train d'être organisée par « certains médiateurs ».

Al-Assad a réaffirmé cette position de son pays en réponse à Erdogan, qui avait déclaré il y a à quelques jours qu'il pouvait inviter « à tout moment » son homologue syrien en Turquie. Le président turc avait ensuite annoncé, samedi, la fin imminente de l'opération des forces armées turques contre les séparatistes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) dans le nord de l'Irak et de la Syrie. Pour rappel, Damas et Ankara ont rompu toutes relations officielles en 2011.

Guterres nomme un nouveau représentant spécial pour l'Irak

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé, lundi, la nomination du diplomate omanais Mohamed al Hassan au poste de nouveau représentant spécial pour l'Irak.

M. Al Hassan, qui dirigera également la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI), succède à la Néerlandaise Jeanine Hennis-Plasschaert.

Selon un communiqué publié par les Nations unies, le nouveau représentant spécial pour l'Irak apporte à ce poste une vaste expérience diplomatique avec une carrière de plus de 30 ans dans la diplomatie préventive, la consolidation de la paix et le développement. Représentant permanent du sultanat d'Oman auprès des Nations unies à New York depuis 2019, il a occupé auparavant diverses fonctions au ministère des Affaires étrangères d'Oman, notamment en tant qu'ambassadeur en Russie et représentant permanent adjoint auprès des Nations unies à New York.

QUALIF'S-CAN 2025 (GR:E/ 6E J)

Algérie-Liberia au stade Hocine-Aït Ahmed aujourd'hui à 17h

La rencontre retour opposant l'Algérie au Liberia, prévue le 18 novembre 2024, pour le compte de sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 qu'abritera le Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, se déroulera au Hocine-Aït Ahmed Stadium de Tizi-Ouzou, avons-nous appris de la DJS locale qui aura la charge de son organisation.



La même source nous a indiqué qu'une course contre la montre est engagée pour la création et la mise en place de l'établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) en charge de la gestion de ce

stade qui reste toujours entre les mains du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (MUHV).

Toutefois, il semblerait qu'un compris aurait été trouvé pour une co-gestion entre le MUHV qui prendra en charge les aspects techniques et le MJS l'organisation des rencontres.

En vue de leur match face au Liberia prévu ce jour au stade

de Hocine-Aït Ahmed à Tizi Ouzou (17h00, algérienne), pour le compte de la 6e journée du groupe E des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, indique la Fédération algérienne de football (FAF), les joueurs du sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, effectueront leur ultime séance d'entraînement d'avant-match samedi après-midi. La séance

sera ouverte aux médias durant un quart-d'heure pour la prise d'images et de photos. A l'issue de la 6e journée, l'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 13 points, devant la Guinée-équatoriale (8 pts). Le Togo suit derrière à la troisième place avec 2 unités, alors que le Liberia, déjà éliminé, ferme la marche avec un seul petit point. Pour rappel, les deux premiers des 11

groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

FOOT/IFFHS

Le Championnat d'Algérie, classé 2^e au top 10 africain en 2023-2024



Le Championnat national d'Algérie de football a terminé l'année 2023-2024 en seconde position au niveau africain et 20e sur la plan mondial, des championnats nationaux, selon le classement annuel, publié, samedi par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques (IFFHS) sur son site officiel. Les Championnats de l'Afrique du Nord ont dominé le top 10 du continent afri-

cain, avec comme chef de file, l'Egypte première et (13e mondiale), suivie du Championnat d'Algérie (2e africain et 20e mondial), le Maroc 3e en Afrique (24e mondial), puis le Soudan (4e en Afrique et 33e mondial).

Ce classement a placé la Tanzanie en 5e position africaine et 52e mondiale, alors que le Championnat d'Angola s'est

classé 6e en Afrique et 60e mondial.

L'IFFHS a également classé le Championnat du Nigeria (Super-League) en 9e position continentale et 77e mondiale, devancé par la Tunisie (8e - 68e.).

Le dernier du Top-10 africain, en l'occurrence la Zambie, se positionne à la 79e place sur le plan mondial.

Au niveau mondial, le Brésil est en tête suivi respectivement de l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

Classement du Top-5 mondial :

Brésil (1181 pts)
Angleterre (1086 pts)
Espagne (967,5 pts)
Allemagne (921,5 pts)
Italie (866 pts)

Classement du top 5 africain :

Egypte (638,25 pts)
Algérie (518,75 pts)
Maroc (448,25 pts)
Soudan (373,75 pts)
Tanzanie (353,5 pts)

FOOT/FORMATION Création de l'Union des académies privées nationales

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer l'Union des académies privées nationales dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base, indique lundi l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette annonce a été faite à l'issue de la réunion de la Direction technique nationale (DTN), représentée par son directeur national, Mustapha Biskri, avec les représentants des académies privées d'Alger, en vue de répertorier toutes ces structures exerçant au niveau de la capitale et ce, dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base. Cette expérience, qui intéresse les catégories d'âge de 6 à 11 ans aussi bien garçons que filles, sera généralisée au niveau national pour aller vers la création de l'Union des académies privées nationales, précise l'instance fédérale.

Dans le même contexte, des championnats de wilaya et nationaux sont en cours de lancement dans ces catégories d'âge, conclut la FAF.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



21h15

TMC

Le cadavre d'une femme est retrouvé à Central Park. D'après les premières constatations, Lindsay Holding, la victime, aurait été empoisonnée par une espèce rare de champignon provenant d'Amérique du Sud. La veille de sa mort, elle avait participé à un dîner au cours d'une collecte de fonds. Lors de la soirée, le professeur Prochik, un homme particulièrement agité, l'avait violemment prise à partie. Cet épisode plutôt classique est agrémenté de scènes à l'humour rafraîchissant et salutaire.

FRANCE / NOUVELLE-ZÉLANDE



21h100

TF1

Une semaine après avoir affronté le Japon, Antoine Dupont et les Tricolores s'attendent à une rencontre autrement plus intense et difficile face aux All Blacks. Entraînés par Scott Robertson, les Néo-Zélandais auront à cœur de prendre leur revanche sur les Bleus qui les ont battus (27-13) en phase de poules de la coupe du monde 2023. Fabien Galthié, le sélectionneur français, tentera de remporter la bataille tactique face à son homologue. Cette rencontre de prestige n'aura d'amical que le nom. Ruben Love et les siens viennent chercher des succès de prestiges pour se remettre en ordre de marche...

CHASSE GARDÉE



21h07

CANAL+

Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adelaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Cependant, le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin comme terrain de chasse. Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups sont permis. Pour son premier long-métrage, coréalisé par le plus expérimenté Frédéric Forestier, Antonin Fourlon, également...

LES ENQUÊTES DE DAN SOMMERDAHL



21h05

3

La découverte d'un cadavre sur l'hippodrome bouleverse les préparatifs du Derby danois. Confronté à une absence de trace, l'enquêteur Dan Sommerdahl s'immerge dans l'univers méconnu des courses pour élucider ce meurtre énigmatique. L'enquête prend un tournant particulièrement complexe avec la mystérieuse disparition d'une jument favorite de la compétition. En parallèle, une situation délicate se profile dans l'équipe : Flemming et Marianne s'apprentent à prendre une décision susceptible de bouleverser définitivement la vie sentimentale de leur collègue Dan.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

EGYPTE : ENQUÊTE SUR LA NÉCRO-POLE DES TAUREAUX SACRÉS



20h50

arte

Emblématique de l'Égypte ancienne, le site de Saqqarah regroupe une nécropole royale destinée aux pharaons, mais aussi des sépultures de particuliers. On y trouve aussi le serapeum, un site funéraire insolite : il abrite des temples et des chapelles, mais aussi une nécropole exclusivement dédiés aux taureaux Apis. C'est là que furent inhumés ces animaux sacrés, pendant plus d'un millénaire. Une partie des trésors du site, découvert en 1850 par l'égyptologue français Auguste Mariette, est conservée au Louvre. Les archéologues du musée croisent ici leurs recherches aux écrits de l'époque.

ECHAPPÉES BELLES



21h07

5

Sabine Quindou se rend au cœur des Antilles françaises pour un voyage à la découverte de l'archipel de la Guadeloupe et de l'île de Saint-Martin. Son aventure débute sur le voilier du skipper guadeloupéen Rodolphe Sepho en direction de la terre ferme. Une fois arrivée, ils se lancent dans une randonnée dans la forêt tropicale avec, au passage, une baignade sous une cascade. Sabine découvre également une distillerie historique, une mangrove exceptionnelle, la balade à cheval dans l'eau et l'île de Saint-Martin que les Français et les Néerlandais se partagent depuis près de 400 ans.

ZONE INTERDITE



21h10

6

Face à des changements de vie, plutôt que de déménager, certains Français optent pour un relooking de leur maison. C'est le cas de Lucie et Romain, installés dans le Nord et bientôt parents d'un deuxième bébé. Afin de l'accueillir sereinement, le couple a décidé de construire, seul, une extension en bois. En Normandie, Antoine et Audrey, eux, cohabitent avec les ouvriers le temps de l'agrandissement de leur longère, devenue trop petite pour leur famille. En Isère, Katia, de son côté, a choisi de surélever le toit de sa maison afin de se créer un bureau isolé.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



21h05

Chérie 25

Blanche Dulac, actrice célèbre, manque d'être assassinée sur le tournage de son dernier film « Les Insoumis », réalisé par son mari, Marc Borell. Le commissaire Laurence doit identifier rapidement l'agresseur. Mais il vient d'apprendre une terrible nouvelle. Maïllo, la légiste dont il était amoureux, vient de mourir dans un accident d'avion. Il est anéanti, fait une dépression et sombre dans la drogue. Heureusement, ses complices Marlène et Avril intègrent incognito les équipes de tournage et continuent l'enquête...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:50
Dohr	12:33
Asr	15:19
Maghreb	17:39
Icha	19:05

SITUATION DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO INTERPELLE L'ONU !

PAR IDIR AMMOUR

Une question aux yeux du monde entier mérite d'être posée. Celle des droits de l'homme bafoués par le Makhzen à l'égard du peuple sahraoui. En effet, des décennies durant, plusieurs organisations internationales des droits de l'homme témoignent du non-respect des droits de l'Homme par le royaume chérifien. Allons-nous fermer les yeux face à ces régressions profondes des droits de l'homme, qui perdurent au vu et su du monde entier ? D'ailleurs ces dernières ne cessent de tirer à chaque fois la sonnette d'alarme. Elles expriment dans leurs appels leurs inquiétudes suite aux «*Harcèlement et arrestations arbitraires de militants associatifs, de blogueurs et de journalistes...*» Dans leur appel, les organisations demandent aussi à l'ONU et au Conseil de sécurité de mettre la pression pour libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Malheureusement, le Makhzen, fidèle à ses pratiques inhumaines, a encore fait la une des médias, avec une nouvelle violation des droits des citoyens



sahraouis dans les territoires occupés. En effet, le site d'information espagnol indépendante a publié un compte-rendu sur cette affaire. «*Omar Bahia Abdelmajid, un militant sahraoui âgé de 57 ans, est décédé dans une prison à Laâyoune, dans les territoires du Sahara occidental occupés par le Maroc, après avoir subi des tortures, ont dénoncé des sources proches de sa famille (...)*», écrit l'auteur de l'article, le journaliste Francisco Carrin. Suite

à cette nouvelle violation des droits des citoyens sahraouis dans les territoires occupés, le représentant du Front Polisario réitère, en outre, l'appel urgent au Conseil de sécurité pour qu'il rende opérationnelle la responsabilité juridique et morale des Nations unies envers le peuple sahraoui, en particulier les civils sahraouis au Sahara occidental occupé où la Mission de l'ONU, créée en 1991 suite à un accord d'un cessez-le-feu entre le

Front Polisario et le royaume du Maroc, continue d'opérer, dans les territoires sahraouis, sans aucune capacité de surveillance des droits de l'homme. Sidi Mohamed Omar note que cela implique également la création d'un mécanisme indépendant et permanent des Nations unies pour surveiller et rendre régulièrement compte de la situation des droits de l'homme dans le territoire aux organes compétents des Nations unies. «*Compte tenu de la détérioration de la situation des droits de l'homme et des crimes persistants commis par les autorités d'occupation marocaines au Sahara occidental occupé, il est inacceptable, éthiquement et politiquement, que la Minurso reste une exception à l'heure où la promotion et la protection des droits de l'homme deviennent une priorité dans toutes les opérations de paix des Nations unies*», écrit Sidi Mohamed Omar dans sa lettre adressée à la présidente du Conseil de sécurité.

I. A.

MARCHÉS MONDIAUX Hausse importante des prix alimentaires

Les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (FAO), ont montré que les prix alimentaires ont augmenté, sur les marchés mondiaux, en octobre dernier pour atteindre leur plus haut niveau en 18 mois. Les huiles végétales ont été en tête des augmentations observées dans la plupart des produits alimentaires de base. L'Indice FAO des prix alimentaires, qui suit les prix des produits alimentaires les plus échangés dans le monde, a augmenté de 2 % à 127,4 points le mois dernier, contre 124,9 points révisés en septembre dernier. La FAO a déclaré que les prix de tous les produits ont augmenté, à l'exception de la viande, alors que les prix des huiles végétales ont bondi de plus de 7 % par rapport au mois précédent, soutenus par les inquiétudes concernant la production d'huile de palme.

L'organisation a exprimé des inquiétudes sur les attentes de production au Brésil (le plus grand exportateur de sucre au monde). Au cours des années 2024 et 2025, il a soutenu une augmentation plus modérée des prix du sucre en octobre dernier, lorsqu'ils ont augmenté de 2,6 %. Les prix des céréales ont augmenté de 0,8 % par rapport à septembre.

La FAO a ajouté que les prix du blé ont augmenté en raison des inquiétudes concernant les conditions agricoles dans l'hémisphère Nord, et que les prix du maïs ont également augmenté.

L'organisation a déclaré que les prix des produits laitiers ont augmenté d'environ 2%, soutenus par la demande accrue de fromage et de beurre, compte tenu de la rareté de l'offre. Les prix de la viande ont généralement diminué de 0,3 %. Les prix de la volaille ont chuté, contrairement à ceux de la viande de bœuf, qui ont augmenté en raison de l'augmentation de la demande mondiale.

SOMMET DE LA JEUNESSE AFRICAINE EN ETHIOPIE PARTICIPATION ACTIVE DU CSJ

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé, à Addis-Abeba, que la participation de l'Algérie au Sommet africain de la jeunesse, qui se tient dans la capitale éthiopienne, était l'occasion de plaider et d'aborder les différentes questions intéressantes l'Afrique, indique samedi un communiqué du CSJ.

Dans une déclaration à la presse après l'ouverture officielle du Sommet, organisé par la Commission de l'Union africaine, M. Hidaoui a affirmé que la participation de l'Algérie à cette manifestation «*vient en réponse à l'invitation adressée au CSJ, après le succès du Forum de la jeunesse africaine, organisé récemment à Oran, où ce grand événement a mis en avant les capacités de l'Algérie à accueillir de telles manifestations régionales et internationales*», précise le communiqué. Selon le

président du CSJ, cette participation «*est l'occasion de rencontrer les jeunes leaders des différents pays africains, d'établir des liens avec eux, et de plaider en faveur des différentes questions intéressantes notre continent, étant donné que les jeunes sont partie prenante du processus décisionnel*».

M. Hidaoui a ajouté que le CSJ profitera de cette occasion pour communiquer avec le plus grand nombre possible de jeunes leaders africains, élaborer des perspectives pour renforcer la relation avec eux, ce qui s'inscrit dans la vision du Conseil sur laquelle il travaille depuis deux ans et qui se renforce davantage à travers ces espaces auxquels l'instance participe avec ses membres et son président pour décrocher plus d'acquis au profit de la jeunesse du continent et renforcer la diplomatie de la jeunesse.

TIZI-OUZOU

ENTERREMENT DU MOUDJAHID VILLAR RAPHAËL LUC

Le moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Villar Raphaël Luc, a été enterré jeudi à Larbaâ Nath Irathen, dans le sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, des membres de la famille révolutionnaire et des autorités locales. Dans une oraison funèbre prononcée à l'occasion, le ministre a salué «*la mémoire d'un homme qui a cru en la justesse de la cause de novembre, ses valeurs, ses principes nobles et sa pensée humaine pour la liberté*», un homme qui est «*resté fidèle à l'Algérie qu'il a toujours portée en lui avec fierté*», a-t-il dit. «*L'Algérie qui célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, perd en*

Villar un militant convaincu de la cause nationale qui s'est armé de courage et de conviction pour briser les chaînes de l'arbitraire colonial qui s'est réalisé grâce aux sacrifices et aux rivières de sang des Chouhada», a ajouté le ministre. Rebiga a encore souligné que le nom du Moudjahid Villar «*empreint de conviction et de détermination, restera gravé dans la mémoire nationale de l'Algérie à laquelle il est resté fidèle comme il l'a été à ses compagnons, Moudjahidine et Chouhada*». Le défunt, a rappelé le ministre, a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya II historique sous le commandement de Salah Boubnider pour, ensuite, rejoindre la base de l'Est, jusqu'à l'indépendance en 1962.

AÏN DEFLA

Saisie de 2 230 comprimés psychotropes

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, a démantelé un réseau criminel composé de trois frères spécialisés dans la promotion de substances psychotropes.

Selon un communiqué du même service de sécurité, les membres de ce réseau sont originaires d'une wilaya de l'est algérien. Cette opération a permis la saisie de 2 230 comprimés

Dans le cadre de l'enquête menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, 40 autres comprimés psychotropes ont été découverts lors de la perquisition du domicile de l'un des membres du réseau. Un complice de ce dernier, également originaire de l'est algérien, a été arrêté. Par ailleurs, lors d'une autre perquisition effectuée dans un quartier de la ville, 120 comprimés psychotropes supplémentaires ont été saisis dans un autre domicile. Les suspects ont été déférés devant la juridiction compétente.

DÉRAPAGE D'UN BUS DE TRANSPORT DE PERSONNEL

13 blessés à Alger

13 personnes ont été blessées suite au dérapage d'un bus de transport de personnel, samedi matin, au niveau de la commune de Dar El Beida (Alger).

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus ce matin vers 07H11, suite au dérapage d'un minibus de transport de personnel, au niveau de la RN 11, près de la mosquée Mohamed Kettou, dans la commune de Dar El Beida. L'accident a fait 13 blessés à différents degrés de gravité. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées à l'hôpital local. Six (6) ambulances ont été mobilisées par les services de la Protection civile pour cette opération.